



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/50/L.5/Add.6  
16 octobre 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Cinquantième session  
Genève, 6-17 octobre 2003  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
SUR SA CINQUANTIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations  
du 6 au 17 octobre 2003

Rapporteur: M. François Léger (France)

Orateurs:

Norvège

Népal

Algérie

Bangladesh

Bélarus

Canada

Cuba

République-Unie de Tanzanie

Venezuela

Mexique

FMI

Union africaine

Commission économique pour l'Afrique

**Note à l'intention des délégations**

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être communiquée le **mardi 21 octobre 2003** au plus tard à la:

Section d'édition de la CNUCED, Bureau E.8108,  
télécopieur: 907 0056, téléphone: 907 5656/1066.

**EXAMEN DES FAITS NOUVEAUX ET DES QUESTIONS SE RAPPORTANT AU  
PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'APRÈS-DOHA QUI REVÊTENT UN INTÉRÊT  
PARTICULIER POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

(Point 5 de l'ordre du jour)

(*suite*)

1. Le représentant de la **Norvège** a dit que, alors que la mondialisation gagnait du terrain, il était de la plus haute importance de veiller à la cohérence de l'élaboration des politiques et à la coordination des activités courantes entre le système des Nations Unies, notamment la CNUCED, les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Il fallait aussi que ces institutions, tout comme le PNUD et les donateurs bilatéraux, orientent délibérément leurs activités de coopération en faveur du développement vers la promotion du commerce, de l'investissement et du développement du secteur privé. La Norvège avait accru son assistance technique dans le domaine du commerce ces dernières années et continuerait de figurer parmi les principaux pays à contribuer à l'assistance technique liée au commerce à la CNUCED, au CCI et à l'OMC.
2. L'enjeu du programme de travail de Doha était de permettre aux pays en développement de tirer pleinement parti d'un ensemble mondial commun de règles. Tous les pays avaient intérêt à ce que ce programme soit appliqué avec succès, et l'impasse de Cancún était regrettable. La Norvège demeurait résolue à relancer les négociations et il fallait faire des efforts pour tenir compte des besoins et des enjeux spécifiques des pays en développement.
3. L'assistance technique aux pays en développement devait aller au-delà de l'appui classique à la mise en œuvre des accords de l'OMC pour contribuer au renforcement des infrastructures et des institutions et aider les pays en développement à faire face, le cas échéant, aux coûts et difficultés de l'ajustement. L'OMC, mais aussi les autres organisations actives dans les domaines du commerce et du développement, en particulier la CNUCED et le CCI, pourraient offrir une assistance technique complète et ciblée de manière coordonnée et complémentaire. La CNUCED pourrait faciliter la pleine intégration des pays en développement dans le système commercial international. Elle pourrait aider à la création d'un consensus pour relancer le programme de travail de Doha et jouer un rôle constructif en aidant les pays en développement à participer plus activement aux négociations commerciales mondiales. Elle avait une responsabilité particulière

concernant la mise en œuvre du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés.

4. Le représentant du **Népal** a souligné que le commerce et le développement étaient essentiels pour le progrès en général, l'équité et la prospérité. La Conférence de Cancún aurait dû revitaliser le programme de travail de Doha mais s'était soldée par un échec. Il fallait donc faire des efforts collectifs pour relancer le processus. Le multilatéralisme devait être au cœur du système commercial international car il favorisait la non-discrimination, la compétitivité et probablement l'équité, et il n'existait pas de meilleure solution. L'interdépendance était inévitable au XXI<sup>e</sup> siècle, et une approche équilibrée et ouverte ne pouvait qu'avoir des effets positifs. Il fallait garder à l'esprit, lors des négociations commerciales, que le commerce n'était pas une fin en soi mais un moyen de parvenir au progrès et à la prospérité. Le renforcement de la confiance et du dialogue était essentiel pour reprendre les négociations de bonne foi.

5. Le Népal et le Cambodge étaient les deux premiers pays parmi les moins avancés à adhérer à l'OMC. Le processus d'adhésion du Népal, qui avait duré 8 ans, avait été ardu et complexe. Les directives adoptées en décembre 2002 pour faciliter et accélérer l'adhésion des PMA étaient donc utiles. Cela étant, elles pouvaient encore être améliorées. On pourrait, par exemple, prévoir pour les PMA un programme d'adhésion soumis à un calendrier, selon lequel ces pays devraient, au plus tard trois ans après la création du Groupe de travail ou, selon celle de ces dates qui serait la plus proche, après trois réunions du Groupe de travail au maximum, compte tenu d'une période d'ajustement réaliste fondée sur des critères objectifs, assumer des obligations conformes à leurs capacités, tout en bénéficiant d'une assistance technique et d'activités de renforcement des capacités lors du processus d'adhésion. L'adhésion à l'OMC permettrait à terme au Népal d'améliorer sa compétitivité et contribuerait à accroître les échanges et donc à améliorer la qualité de vie des habitants. L'orateur a remercié le secrétariat de la CNUCED pour l'appui qu'il avait apporté au Népal tout au long de son processus d'adhésion.

6. Le représentant de l'**Algérie** a dit regretter l'échec de Cancún. Les difficultés rencontrées par la Conférence ministérielle étaient d'abord apparues lors des préparatifs à Genève mais les pays développés n'avaient pas progressé sur les questions présentant un intérêt particulier pour les pays en développement, comme le prévoyait la Déclaration ministérielle de Doha. Deux ans après Doha, les négociations étaient paralysées, en particulier concernant l'agriculture et les

questions de Singapour. L'échec de Cancún pourrait avoir des conséquences plus profondes, à savoir une crise de confiance des pays en développement s'agissant de la capacité du système commercial multilatéral et de l'OMC de remédier aux déséquilibres commerciaux profondément ancrés et une réaction contre les pays développés qui n'avaient pas pu mettre fin aux tendances protectionnistes. Cancún était une occasion manquée pour l'OMC, qui n'avait pu montrer sa réelle volonté de favoriser le développement et de corriger les inégalités du commerce international, et les échéances fixées pour les négociations risquaient maintenant de ne pas être respectées. Il fallait faire des efforts pour relancer les négociations conformément à l'esprit et à la lettre de la Déclaration ministérielle de Doha. Enfin, le processus d'adhésion à l'OMC demandait des efforts excessifs de la part des pays en développement. Les procédures devaient être simplifiées de manière à tenir compte des capacités réelles des pays candidats, et en particulier des PMA.

7. Le représentant du **Bangladesh** a dit que Cancún était un revers mais que des incidents analogues s'étaient déjà produits lors de négociations précédentes et qu'il restait optimiste. Il fallait continuer de promouvoir le multilatéralisme, en particulier à la lumière de la concurrence sans précédent des accords commerciaux bilatéraux et régionaux, qui étaient bien inférieurs aux échanges multilatéraux libéralisés. Le programme de travail de Doha était axé sur le développement. Les PMA s'étaient employés à respecter le système commercial multilatéral fondé sur des règles et participaient à l'OMC étant entendu qu'une souplesse suffisante, notamment dans l'accès aux marchés, leur serait offerte pour réaliser leurs objectifs de développement. Ils assumaient la lourde charge de mettre en œuvre les accords de l'OMC sans en tirer les avantages concomitants qu'ils pouvaient en attendre et la question restait de savoir si le système multilatéral contribuait effectivement à faire reculer la pauvreté dans les PMA.

8. Les PMA avaient besoin d'un accès aux marchés en franchise et hors contingent pour leurs produits agricoles, leurs produits non agricoles et leurs services. Des préférences étaient accordées par de nombreux pays mais elles devaient être améliorées en ce qui concerne les règles d'origine, la suppression des obstacles non tarifaires et le non-recours à des garanties et autres mesures conjoncturelles. La CNUCED devait intensifier ses travaux d'analyse sur ces questions. L'érosion des préférences due à la libéralisation progressive du tarif NPF réduisait à néant les avantages offerts par l'accès en franchise. La CNUCED devait aider les PMA en mettant en place des mécanismes permettant d'atténuer les effets de cette érosion. Les services offerts par

le biais de mouvements temporaires de travailleurs étaient un domaine d'exportation intéressant les PMA, et les membres de l'OMC avaient été priés d'élaborer un mécanisme approprié pour permettre aux services produits par les PMA d'accéder effectivement aux marchés. La CNUCED devait fournir des conseils aux PMA à ce sujet. Les exportations des PMA se composaient essentiellement de produits de base, et la CNUCED devait recommander des mesures pour tirer un revenu convenable de ces produits. Elle devait aussi aider les PMA à tirer parti des débouchés commerciaux en se penchant sur les difficultés qui pesaient sur l'offre.

9. Le représentant du **Bélarus** a dit que l'adhésion du Cambodge et du Népal était un résultat positif de la mise en œuvre du programme de travail de Doha. Compte tenu de l'échec de Cancún, les grandes puissances économiques devaient évaluer clairement les risques pris en retardant les négociations et l'adhésion de nouveaux pays. En offrant à tous les pays les mêmes chances de tirer profit du système commercial multilatéral, on contribuerait à garantir la paix, la sécurité et la stabilité à long terme. Le Bélarus avait accordé des préférences commerciales non réciproques à des pays en développement, notamment des PMA, et avait créé le Centre national pour le transfert de technologie, qui coopérait avec tous les pays intéressés, y compris les pays en développement. L'une des priorités de la politique étrangère du Bélarus était son intégration complète et équitable dans l'économie mondiale et le système commercial multilatéral. L'appartenance à l'OMC était un moyen important de démontrer aux investisseurs et aux partenaires commerciaux la qualité et la fiabilité du régime de commerce extérieur du pays et une adhésion précoce contribuerait à la réalisation effective des réformes économiques. On ne pouvait trouver normal de faire durer les négociations d'adhésion pendant des années sans justification. Le processus d'adhésion devait se fonder sur des règles claires et un échéancier précis. Une approche personnalisée devait être adoptée pour chaque pays.

10. Le représentant du **Canada** a estimé qu'en effet il fallait défendre le système commercial multilatéral et améliorer la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux à l'appui du développement. La Conférence ministérielle de Cancún avait été un échec collectif. Il ne servait à rien de chercher des coupables et l'objectif était maintenant de trouver un accord sur les moyens de continuer d'appliquer le programme de Doha. Des règles commerciales multilatérales claires et prévisibles étaient la meilleure garantie d'accès aux marchés et d'équité. Les résultats de Cancún montraient une fois de plus qu'il importait de procéder à une profonde réforme agricole et de garantir l'accès des biens et des services aux

marchés. S'agissant de la note du secrétariat, il fallait organiser de nouvelles discussions, à la CNUCED comme à l'OMC, sur des indicateurs du développement. Toutefois, il appartenait à chaque membre de l'OMC de juger si les résultats des négociations contribuaient ou non à son propre développement, ce qui dépendait d'un certain nombre de facteurs qui n'étaient pas directement liés aux négociations commerciales, comme la paix, la sécurité, la bonne gouvernance et la croissance économique mondiale, ainsi que des caractéristiques de chaque pays. Les indicateurs du développement devaient se fonder sur des données de base crédibles et des critères mesurables. La CNUCED pouvait contribuer à l'élaboration d'outils permettant de concevoir ces données, indicateurs et critères.

11. Le représentant de **Cuba** a dit que le programme de travail de Doha était considéré comme un programme de développement parce que, pour la première fois dans l'histoire de l'OMC, des questions présentant un intérêt vital pour les pays en développement y étaient prioritaires. Il aurait donc fallu, après la Conférence ministérielle de Doha, chercher avant tout à répondre aux besoins et aux préoccupations des pays en développement. Malheureusement, les membres de l'OMC avaient été incapables de progresser sur les questions qui importaient le plus à ces pays. Les négociateurs n'avaient pas eu la volonté politique de dépasser leurs différences concernant l'agriculture, l'accès aux marchés, le traitement spécial et différencié et les questions de mise en œuvre. Cette situation, conjuguée à un recours accru au protectionnisme de la part des grands partenaires commerciaux ainsi qu'à la pression exercée pour faire accepter des négociations sur les questions de Singapour, avait nui au processus de négociation et contribué à l'échec de la Conférence de Cancún. Les membres de l'OMC devaient s'efforcer de donner une réelle dimension de développement au programme de Doha en offrant aux pays en développement un traitement spécial et différencié qui tienne compte de leurs besoins financiers et commerciaux. Enfin, la CNUCED avait un rôle important à jouer en offrant un appui aux pays en développement dans le domaine des négociations commerciales.

12. Le représentant de la **République-Unie de Tanzanie** a félicité la CNUCED du travail qu'elle menait pour promouvoir les possibilités de commerce et de développement des pays en développement, notamment des PMA. Il s'est déclaré insatisfait de l'issue de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC. Son pays ne se sentirait à l'aise dans le commerce international que lorsqu'on aurait opéré les réformes et mis en place les mesures de soutien nécessaires en faveur des pays en développement, en particulier des PMA. Les négociations

multilatérales ne pouvaient réussir que si le soutien à un système commercial multilatéral avantageux pour tous les membres était non seulement sincère mais aussi prouvé par une action et des mesures concrètes. La Tanzanie était attachée au processus multilatéral et elle était vivement désireuse d'engager de nouvelles négociations commerciales multilatérales. Elle participait activement à l'intégration régionale en Afrique, à l'élargissement de la coopération Sud-Sud et aux négociations commerciales ACP-UE. La CNUCED jouait un rôle important dans l'intégration du commerce et du développement et le renforcement des capacités, et elle pouvait assurer la coordination des efforts déployés pour réaliser la convergence et assurer un commerce équitable dans le monde entier. Le représentant de la République-Unie de Tanzanie a remercié la communauté des donateurs de son soutien à la CNUCED et il a demandé une augmentation de l'aide financière afin de faire face à l'énorme volume de travail nécessaire pour aider les pays en développement, en particulier les PMA, dans le cadre du programme de travail de Doha.

13. Le représentant du **Venezuela** a insisté sur l'important travail consacré par le secrétariat de la CNUCED aux négociations commerciales et au développement. La CNUCED était une organisation clef en matière de recherche, de coopération et d'assistance technique aux pays en développement, et dans l'aide apportée à ces pays pour évaluer les questions liées au commerce dans l'optique du développement. Il était absolument indispensable que la CNUCED soit en mesure de continuer à remplir sa fonction dans le domaine des négociations commerciales et du développement et à cette fin, il fallait mettre à sa disposition des fonds suffisants.

14. Le représentant du **Mexique** a dit que le commerce était important pour la croissance économique. L'impossibilité de parvenir à un accord à Cancún était due à des causes bien antérieures à la Conférence et l'échec ne devait pas être imputé à un manque de transparence des procédures. Les causes étaient les suivantes: ambiguïté du mandat de Doha sur plusieurs points, notamment les questions de Singapour; interprétations divergentes concernant le développement; positions antagonistes sur des questions comme les indications géographiques; non-respect des délais fixés; lenteur de l'UE dans la réforme de sa politique agricole commune; absence de réaction des pays développés à l'Initiative concernant le coton; intransigeance de certains membres. La responsabilité de l'échec de la Conférence de Cancún incombait à tous les membres, de même que le devoir de revenir à la table des négociations. Il fallait s'appuyer sur les convergences qui s'étaient néanmoins dégagées à Cancún, et surseoir à toute réforme

institutionnelle de l'OMC en attendant la réalisation d'un accord global. Pour conclure, la délégation mexicaine a exprimé son approbation pour les travaux de la CNUCED.

15. Le représentant du **FMI** s'est déclaré partisan du programme de travail de Doha, qui devait viser essentiellement des améliorations de grande envergure des conditions d'accès aux marchés pour les produits agricoles et une réduction sensible des mesures de soutien ayant un effet de distorsion sur le commerce. La responsabilité en incombait au premier chef aux pays développés. Pour leur part, les pays en développement devaient aussi abaisser leurs obstacles au commerce, notamment au commerce entre pays en développement. La Conférence de Cancún était un revers et une déception. Elle devait servir d'avertissement à la communauté internationale pour la ramener à la table des négociations le plus rapidement possible, animée de la volonté politique plus affirmée de surmonter les obstacles existants, d'instaurer la confiance et de remettre le programme de travail de Doha sur les rails. Le FMI était fermement résolu à aider les pays qui étaient confrontés à la perspective d'opérer des ajustements difficiles pour faire face aux conséquences de la réforme du commerce multilatéral. À Cancún, le FMI avait annoncé une initiative visant à aménager son aide expressément en fonction des préoccupations des pays en développement qui craignaient que la conclusion d'accords commerciaux multilatéraux n'entraîne des difficultés temporaires de paiement dues, par exemple, à l'érosion des préférences, à la perte de recettes douanières, etc. Selon cette initiative, le FMI était décidé à fournir des ressources, dans le cadre de programmes nouveaux ou existants financés par le Fonds, aux membres dont la balance des paiements risquait à court terme de subir une perte nette par suite des accords de l'OMC. Le FMI consulterait les pays bénéficiaires éventuels et d'autres partenaires comme la Banque mondiale, l'OMC et la CNUCED sur cette initiative, pour l'affiner en vue de la présenter à son Conseil des gouverneurs avant la fin de l'année. On espérait que ce nouvel instrument aiderait à dissiper les appréhensions concernant les conséquences pour les pays en développement d'un règlement des questions de Doha.

16. Le représentant de l'**Union africaine (UA)** a souligné qu'il importait de remettre le programme de travail de Doha sur les rails afin d'en concrétiser les promesses pour le développement. Le mandat de Doha constituait l'engagement collectif pour la communauté internationale de réorienter l'OMC vers le développement, facteur indispensable à l'instauration du «système commercial multilatéral ouvert, équitable, fondé sur le droit, prévisible et non discriminatoire», prévu par la Déclaration du Millénaire. Les pays africains avaient réaffirmé



catégoriquement leur attachement au système commercial multilatéral. À Cancún, une «grande alliance» avait été formée par l'Union africaine avec les PMA et le Groupe des États ACP. Elle avait pour objet de contribuer à la création d'un système commercial multilatéral tenant compte des intérêts de ses membres les plus vulnérables, ce qui, au demeurant, serait bénéfique pour l'ensemble du système. Le représentant de l'Union africaine a remercié le secrétariat de la CNUCED des services consultatifs et de l'assistance technique apportés aux pays africains, en particulier dans leur préparation à la Conférence ministérielle de Cancún; il a préconisé le maintien d'une coopération étroite entre la CNUCED et l'Union africaine dans le processus préparatoire de la onzième session de la Conférence.

17. Le représentant de la **Commission économique pour l'Afrique (CEA)** a dit que le défaut de consensus à Cancún résultait du fait que les membres de l'OMC n'avaient pas pu aplanir leurs divergences de fond. L'insistance de certains membres de l'OMC qui avaient exigé l'inscription des questions de Singapour à l'ordre du jour et l'absence de progrès concernant l'agriculture, particulièrement en ce qui concernait la suppression des subventions en faveur du coton dans les pays de l'OCDE, avaient constitué deux éléments particulièrement litigieux. Cet échec pouvait se révéler lourd de conséquences pour le respect des délais fixés dans le programme de travail de Doha et le changement d'orientation des grands pays développés au profit d'arrangements commerciaux régionaux pouvait affaiblir davantage le système commercial multilatéral. Un fait nouveau important était apparu à Cancún, c'était l'aptitude des pays en développement à constituer des alliances stratégiques, notamment le groupe des 22 et le Groupe UA/ACP/PMA. La CNUCED avait été un protagoniste important de l'aide aux pays africains et il fallait la féliciter de sa collaboration avec la CEA dans les domaines liés au commerce. Dans la période de l'après-Cancún, les pays africains allaient avoir besoin d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités accrues, et la CNUCED et la CEA devaient continuer à leur apporter un soutien actif.

-----